



Pour la 4^{ème} fois je m'adresse à vous pour les vœux de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers des Alpes de Haute Provence.

Je tiens à excuser Monsieur le Préfet représenté par Monsieur le Directeur de Cabinet des services de la Préfecture, Monsieur le Député Maire de Sisteron, Monsieur le président du Conseil Général, Monsieur le président du Conseil Régional, tous deux représentés par Jean-Yves ROUX, Monsieur le Directeur Départemental du SDIS 04, ... (voir liste)

Je suis heureux d'adresser mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux à chacune et chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers. Nous le savons tous, la grande famille des pompiers a, en 2010, été tout particulièrement éprouvée. Je veux d'abord saluer la mémoire de tous ceux qui nous ont tragiquement quitté cette année, en particulier notre camarade Renaldo LEDOUX, décédé en service commandé le 10 juillet, et également tous les sapeurs pompiers morts en et hors service. Que leurs familles, leurs proches et leurs collègues sachent que leurs noms et leurs actions resteront gravés dans nos mémoires. Je renouvelle aussi à toutes celles et ceux qui ont été blessés mes souhaits de total rétablissement.

Je souhaite faire un bilan sur l'année écoulée avec les dossiers en cours, avec des notes positives, mais également avec des interrogations sur certains sujets.

Notre conseil d'administration a été renouvelé début octobre 2010.

Je tiens à remercier tous les membres du CA pour leur implication au niveau associatif. Pas toujours facile de trouver la disponibilité pour se rendre à l'autre bout du département pour une réunion, une représentation de l'UDSP, une cérémonie officielle, une prise de commandement, un enterrement d'un collègue SP. Je sais que je peux compter sur vous, alors merci à vous pour votre présence lors de ces moments.

Un énorme merci à Micheline, c'est toujours un grand plaisir de travailler avec.

Micheline a toujours une longueur d'avance, le travail est bien fait, que ce soit pour les JSP, actifs, anciens. Encore merci.

Je remercie tous les personnels SPP, SPV, PATS, JSP, anciens impliqués dans les commissions que ce soit pour le social, la formation des JSP, les formations PSC 1 en entreprises, dans les collèges, le sport, la communication ... et j'en oublie.

C'est en effet vous tous, sapeurs pompiers, réunis sans distinction de grade, ni de statut qui constituez une formidable force associative en adhérant au réseau fédéral par le biais de votre amicale et de notre union. Mais aussi en mettant votre passion, votre solidarité et votre engagement au service de vos camarades, de leurs familles, de nos jeunes, de nos anciens et même de nos concitoyens. La force du réseau associatif s'étiolerait en effet sans tous ces bénévoles, qui font vivre et transmettent les valeurs sapeurs pompiers.

Cet engagement associatif, qui enracine et renforce notre communauté, vient de ce même souffle qui nous pousse sur le terrain à porter secours. Chacun d'entre vous peut et doit s'y laisser emporter avec d'autant plus de cœur que ces temps économiquement fragiles incitent plus facilement à l'individualisme et au repli sur soi qu'à se montrer solidaire.

Je remercie notre directeur, directeur adjoint pour l'écoute, le relationnel, les entretiens toujours dans un esprit de confiance mutuelle et le soutien permanent qui est accordé à notre union. De nombreuses bonnes pratiques (en terme de sport, formation, anciens, ...) proposées par notre Directeur, vont être prochainement mises en place. Je n'en dirai pas plus.

Un nouveau challenge attend les pompiers du 04. La candidature pour le défilé du 14 Juillet 2011 sur les Champs Elysées a été retenue. Un travail de préparation va prochainement débiter et les pompiers qui défileront, auront cette grande fierté pour représenter notre département.

Merci mon Colonel, pour la reconnaissance des sapeurs pompiers que ce soit pour des actes exceptionnels, des engagements au sein du corps départemental pour des actions autres que l'opérationnelle mais aussi des avancements dans le grade (je pense par exemple au grade de capitaine) et aussi à la chaîne future de commandement.

Merci à Monsieur le Préfet, son directeur de cabinet, monsieur le Président du Conseil Général et tous les membres, les parlementaires, les élus, les membres du CASDIS autour du Président Gilbert SAUVAN, qui reconnaissent la grande valeur des sapeurs pompiers des Alpes de Haute Provence. Nous le constatons chaque année lors d'inauguration de caserne, il y a quelques semaines à la Javie et dernièrement à Volx, lors de réception de matériels roulants, d'équipement de protection individuelle ... pour tout cela un grand merci. Le département avance vite et bien. Nous devons être fiers d'être sapeurs pompiers dans ce beau département.

JSP à l'Honneur.

Lors des inondations du Var en juin dernier, 15 jeunes sapeurs pompiers des Alpes de Haute Provence, à la demande de l'UDSP et l'URSM se sont mobilisés pour aider les sinistrés. Durant deux jours, ils n'ont pas lésiné sur les efforts à fournir, pour débarrasser et nettoyer les habitations les plus touchées, en y mettant tout leur cœur. Ils peuvent être fiers de cette belle action de solidarité. C'est une raison pour laquelle, à la demande de l'animateur de la commission JSP, que j'ai sollicité Monsieur le Préfet, monsieur le Président et Monsieur le Directeur du SDIS afin de bien vouloir mettre à l'honneur ces jeunes. Ce qui sera fait à l'issue des vœux.

La crise des finances publiques et les autres évolutions sociales pèsent aussi sur le monde de la sécurité civile et ceux qui sont chargés de la protection des populations. Par conséquent, les sapeurs-pompiers ont le devoir d'être à l'écoute de ces évolutions et de proposer des adaptations à nos autorités pour garder toute la force de frappe. Cette force tient à l'existence d'un modèle original fondé dans la complémentarité entre sapeurs-pompiers professionnels (SPP) et volontaires (SPV). De fait, la première des priorités est de promouvoir l'engagement citoyen nécessaire à la continuité et au renforcement des ressources humaines des sapeurs-pompiers dans le dispositif de secours que l'on souhaite en France.

Je rappelle que c'est 79 € par an et par habitant. Tel est le coût moyen de nos services d'incendie et de secours. Soit un budget global de 4.6 milliards pour les collectivités territoriales.

La complémentarité SPP / SPV est une solution européenne. Le modèle français de sécurité civile, à travers notamment la complémentarité entre SPP et SPV apparaît comme un exemple pour nos partenaires européens. Une étude récente n'évalue-t-elle pas à 2.9 milliards d'euros annuels les conséquences budgétaires, en France, de l'abandon du volontariat pour une couverture exclusivement assurée par les SPP. La plupart du temps, le modèle économique utilisé est celui de l'entreprise de service où la baisse des coûts passe par une diminution des charges du personnel ou une augmentation de la productivité. Grâce à l'apport des SPV, le modèle français de sécurité civile se tourne vers une augmentation de la productivité au travers des coûts en personnels réduits, d'un maillage fort du territoire garantissant pour le moins une

réponse graduée et d'un éventail de missions très important couvrant un champ de compétences parmi les plus larges en Europe.

L'optimisation du temps de travail des SPP, une fausse économie, un vrai danger. En février 2010, une proposition de loi reprenait une proposition de la mission d'évaluation et de contrôle de l'assemblée nationale visant à généraliser les gardes de 8 heures pour optimiser le temps de travail des SPP. Cela risque de remettre en cause le régime de garde actuel de 24 h et, donc, de contraindre les SDIS à une augmentation coûteuse des effectifs de SPP ou, plus probablement en ces temps de rigueur budgétaire, à une réduction de la couverture opérationnelle, et, par là même, du niveau de protection des populations.

Il en va de même pour l'inquiétude chez les SPV. Est-il un travailleur ? En France, le volontariat de SP ne répond pas aux critères de la législation européenne définissant un travailleur : il n'est ni rémunéré, son activité n'est ni permanente ni, surtout, caractérisée par un lien de subordination à un employeur. Son engagement est volontaire et citoyen. En outre, il est exonéré des dispositions sur le temps de travail par la loi du 13 août 2004. Toutefois, cela ne suffit pas, au regard du droit en particulier européen, pour le distinguer définitivement d'un travailleur. La proposition de loi relative à l'engagement des SPV est déposée.

En effet un pas important vient d'être accompli le 18 novembre dernier pour la consolidation de notre modèle d'incendie et de secours : la proposition de loi « relative à l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et son cadre juridique » a été déposée sur le Bureau de l'Assemblée Nationale.

En cinq titres et vingt neuf articles, la proposition de loi définit juridiquement l'engagement citoyen en qualité de SPV, et contient des dispositions en faveur de l'activité et de la couverture sociale du SPV, ainsi qu'au développement du volontariat auprès des employeurs publics et privés. Elle assouplit le régime de formation des SPV, améliore leur reconnaissance et celle de nos Anciens, conforte la place du réseau associatif et renforce la protection des sapeurs-pompiers contre la mise en cause de leur responsabilité pénale dans l'exercice de leurs fonctions, intéresse aussi les SPP.

Si cette loi ne réglera pas tout, son cadrage reste irremplaçable. Elle va garantir un cadre juridique protecteur au SPV, écartant tout risque d'assimilation avec un statut de travailleur, de fonctionnaire et leurs régimes sociaux et fiscaux spécifiques.

Plus proche de nous, l'action sociale au sein de notre Union Départementale, désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre pour aider les sapeurs pompiers et leurs familles.

C'est, en 2010 quatre familles qui ont bénéficié d'aides. De plus des emplois, stages ont été trouvés pour des collègues SP, des logements ont permis aux SP de rester dans leur commune et continuer leurs activités de SPV. Voici un échantillon des activités de l'UDSP.

Les différents travaux pour 2011 sont :

- Elargissement de notre réseau de partenaires (direction de la solidarité départementale, Pôle emploi, CPAM ...)
- Meilleure protection sociale pour les SP blessés en service commandé
- Renforcer la cohérence des institutions SP, de l'Amicale jusqu'à la solidarité nationale.
- Le rôle de l'action sociale de notre Union ne cesse de grandir.

Je ne peux pas oublier nos anciens, toujours autant passionnés, participant à toutes nos manifestations et je les remercie pour ce prolongement d'engagement.

Prochainement le drapeau de la section des anciens sera remis officiellement lors de la Sainte-Barbe le 29 janvier. Une belle reconnaissance pour ceux qui ont construit le corps départemental.

Pour terminer, je désire vous faire partager les objectifs fixés par l'UDSP pour 2011 :

- continuer à travailler main dans la main avec notre direction mais là pas d'inquiétude,
- poursuivre et maintenir les activités des commissions actuelles
- trouver un ou des partenaires pour lancer une campagne formation DAE avec LAERDAL Mini Anne
- Formations SST en entreprises. Des moniteurs se forment au SST
- Recrutement dans un premier temps d'un SPV moniteur de secourisme dans le cadre du service civique. Ce jeune SPV permettra de renforcer les liens entre l'Union et les Amicales. Opérations de communication, d'information à destination des adhérents, faire connaître les actions menées par l'UDSP dans le cadre des formations de premiers secours auprès du grand public, des entreprises.
- Et bien sur le suivi de tous les dossiers d'actualités en cours et ceux à venir
 - loi relative à l'engagement des SPV
 - réforme du SAP, en montagne, en milieu périlleux
 - réforme des collectivités territoriales et financement des SDIS
 - Directive européenne sur le temps de travail
 - Adaptation des formations des SP aux contraintes humaines et aux besoins opérationnels
 - Amélioration de la reconnaissance des SP
 - La révision du dispositif de fin de carrière
 - Le suivi de la gestion de la prestation de fidélisation et de reconnaissance et la simplification des différents régimes d'allocation par respect de l'équité entre les anciens
 - Le renforcement et la valorisation du SSSM.

A toutes, et à tous, je renouvelle mes meilleurs vœux.

Que 2011 vous apporte, ainsi qu'à vos proches, toutes les satisfactions possibles dans votre vie personnelle et professionnelle.

Vive les pompiers de France, vive les pompiers des Alpes de Haute Provence.

Merci de votre attention.